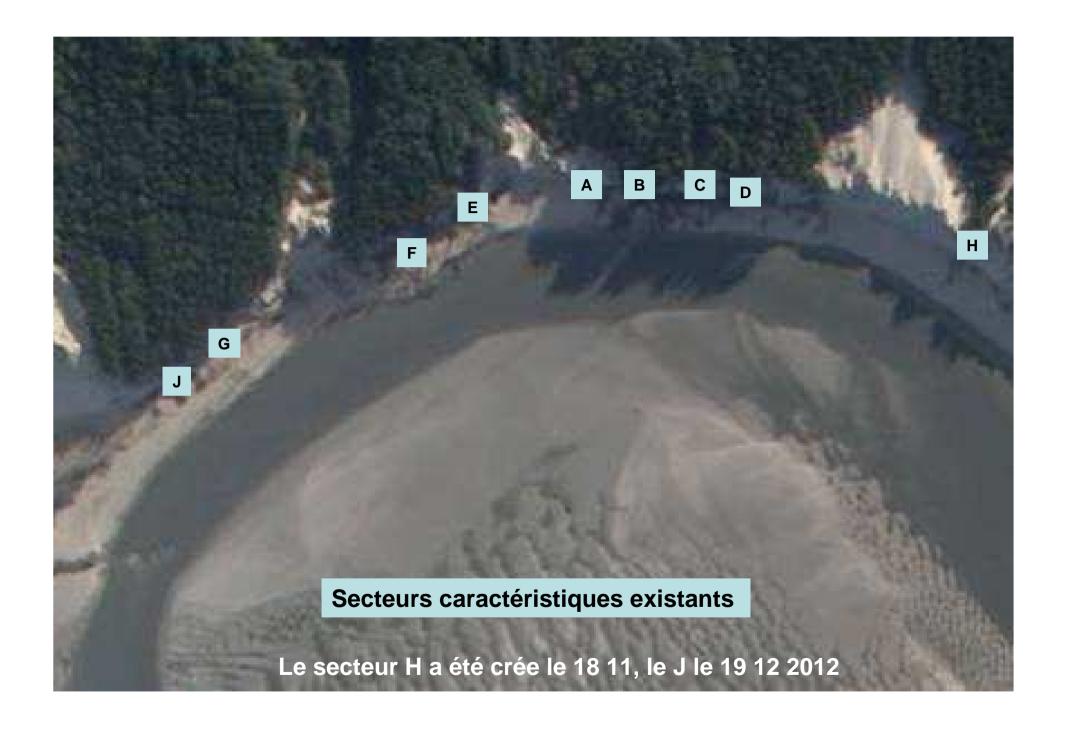
## Le bois de sapins le bec de perroquet le 15 février 2013

Trois parties dans ce diaporama,

- 1. Le suivi de l'évolution du trait de côte, avec une présentation aménagée, compte tenu des mesures intermédiaires effectuées début février. On y trouve le recul mesuré ces 15 derniers jours, le cumul depuis les dernières grandes marées et le cumul global. On peut remarquer que les marées agitées de 90 ont plus dégradé le cordon dunaire que les grandes marées qui viennent de se dérouler par un temps plutôt clément.
- 2. Les observations de la semaine, notamment sur les courants actuels au montant et un témoignage des mesures hydrographiques effectuées vendredi dans le cadre des études en cours visant à éloigner le courant de la zone qui nous préoccupe. Elles consistent à connaître les fonds de proximité pour déterminer les divers moyens pouvant être mis en œuvre pour réaliser les travaux.
- 3. Une réflexion sur l'évolution récente des courants et l'historique des fluctuations des courants depuis 65 ans, cartes à l'appui. Ce document a été adressé aux bureaux d'étude afin qu'ils puissent le cas échéant en tirer des enseignements.





Secteur A	Arbres marqués  A1  11 (souche)  A2  Distance par rapport au bord de la dune  A1  A1  11 = 10,90 m
Secteur B	13 14 13 = 12,40 m 14 = 19,85 m
Secteur C	10 11 10 = 14,60 m 11 = 23,00 m
Secteur D	9 D1 D2 9 = 7,30 m D1 = 12,30 m D2 = 16,50 m
Secteur E	1 = 2,80 m 2 = 16,40 m 1 $70^{10}$ 2 3 4 3 = 22,20 m 4 = 2750 m
Secteur F	7 = 17,40 m 8 = 20,80 m 9 = 24,70 m
Secteur G	9 $7 = 27,55  m$ $8 = 31,70  m$ $7 = 27,10  m$ $9 = 27,10  m$
Secteur H	1 2 $00^{\circ}$ $00^{\circ}$ 3 1 = 2,20 m 2 = 15,30 m 3 = 21,50 m (rectif H2 et H3)
Secteur J	1 2 1 = 15,10 m 2 = 22,70 m

	<u>Arbres marqués</u>	Distance par rapport au bord de la dune	
Secteur A	A1  20ne basse.  A1  11 (souche)	A1 = 13,40 m	
Secteur B	13 14	13 = 9,20 m 14 = 16,65 m -3,20 m	
Secteur C	10 11	10 = 12,60 m 11 = 21,00 m -2,00 m	
Secteur D	D2 9 D1	9 = 5,75 m D1 = 10,75 m -1,85 m D2 = 12,00 m (*) -3,25 m	
Secteur E	1 zone basse.	1 = 2,70 m 2 = 16,30 m 3 = 22,10 m 4 = 27,40 m	
Secteur F	7 8 9	7 = 14,70 m 8 = 18,10 m 9 = 22,00 m -2,70 m	
Secteur G	zone basse.	9 7 = 26,20 m 8 = 30,35 m 9 = 22,10 m (à vérifier (*)) -1,35 m -5,00 m	
Secteur H	1 2 2 basse 3 Zone basse 3	1 = 1,50 m 2 = 14,60 m 3 = 20,80 m -0,70 m	
Secteur J	1 2	1 = 15,10 m 2 = 22,70 m -0,00 m	

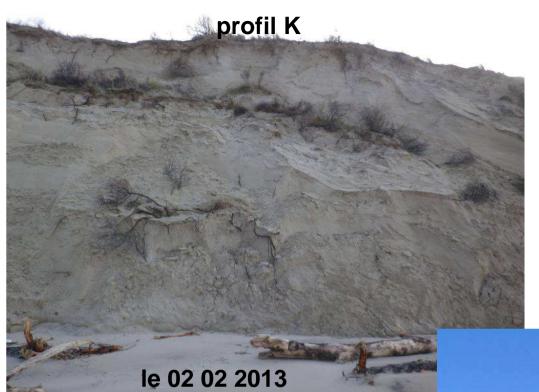
<sup>(\*)</sup> des différences peuvent exister dans un secteur, lorsque les repères ne sont pas en alignement, du fait de la chute isolée d'un gros pan de sable. Dans ce cas nous retenons dans le cumul la valeur la plus faible, l'ensemble se « lissant » à terme.

	Arbres marqués		stance par rapport au bo	rd de la dune
Secteur A	70 <sup>ne</sup> bass <sup>e.</sup>	A2 A1 che)	A1 = 12,60 m	-0,40 m (*) -2,75 m
Secteur B	13	14	13 = 8,40 m 14 = 15,85 m	-0,80 m (*) <i>-4,00 m</i>
Secteur C	10	11	10 = 12,20 m 11 = 20,60 m	-0,40 m (*) -2,40 m
Secteur D	9 D1		9 = 3,90 m D1 = 8,90 m D2 = 12,00 m	-1,55 m (*) -3, 40m
Secteur E	1 zone	passe. 2 3 4	1 = 1,70 m 2 = 15,30 m 3 = 21,10 m 4 = 26,40 m	-1,00 m (*) <i>-1,10 m</i>
Secteur F		7 8 9	7 = 14,70 m 8 = 18,10 m 9 = 22,00 m	-0,00 m (*) -2,70 m
Secteur G	zone	, b <sup>2558.</sup> 7	7 = 26,20 m 8 = 30,35 m 9 = 22,10 m <u>vérifié le 15 0</u>	2 -3,65 m (*) -5,00 m
Secteur H	1 2 2	one basse 3	1 = 1,50 m 2 = 14,60 m 3 = 20,80 m	-0,00 m (*) -0,70 m
Secteur J	1	2	1 = 15,10 m 2 = 22,70 m	-0,00 m (*) -0,00 m





	<u>Piquets repères</u>	Distance par rapport au bord de la dune
Contain V	V4	V4 - 20.00 m
Secteur K	K1	K1 = 20,00 m
Secteur L	L1	L1 = 20,00 m
Secteur M	M1	M1 = 20,00 m
Secteur N	N1	N1 = 20,00 m
Secteur P	P1	P1 = 20,00 m



## Sud du bois de sapins avant blockhaus

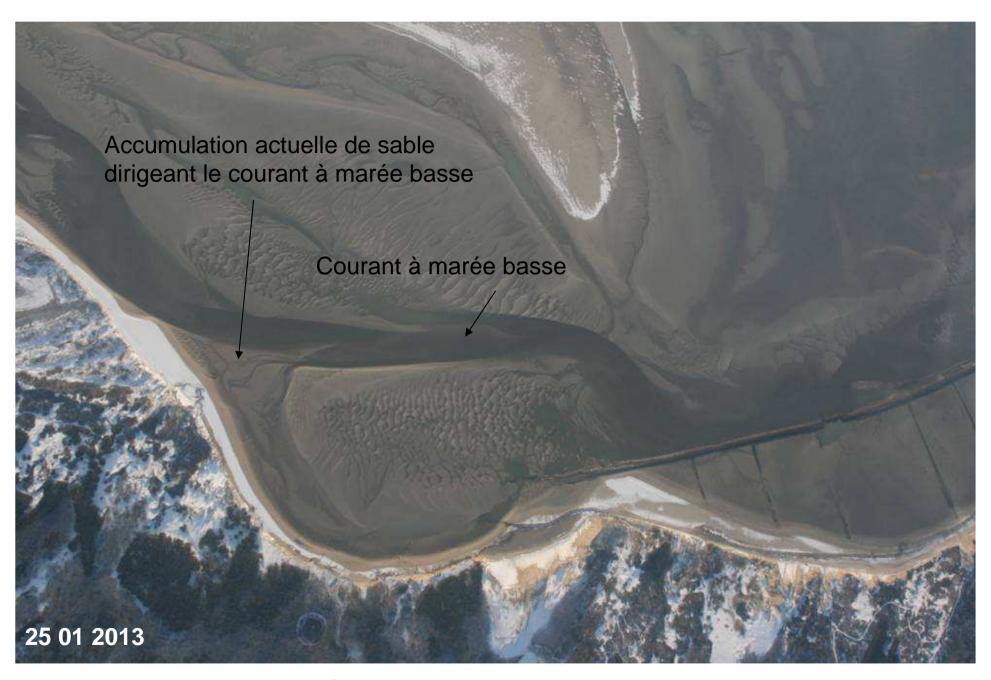
Comme ça, on perçoit mieux la hauteur de la dune à cet endroit



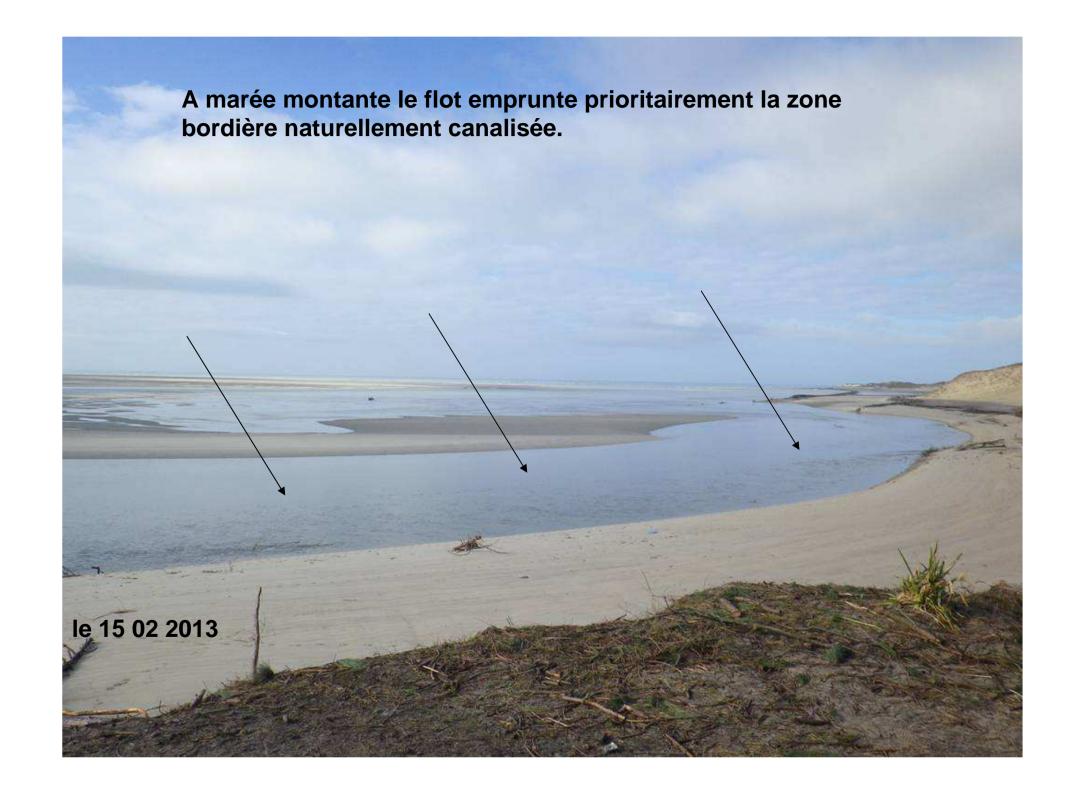


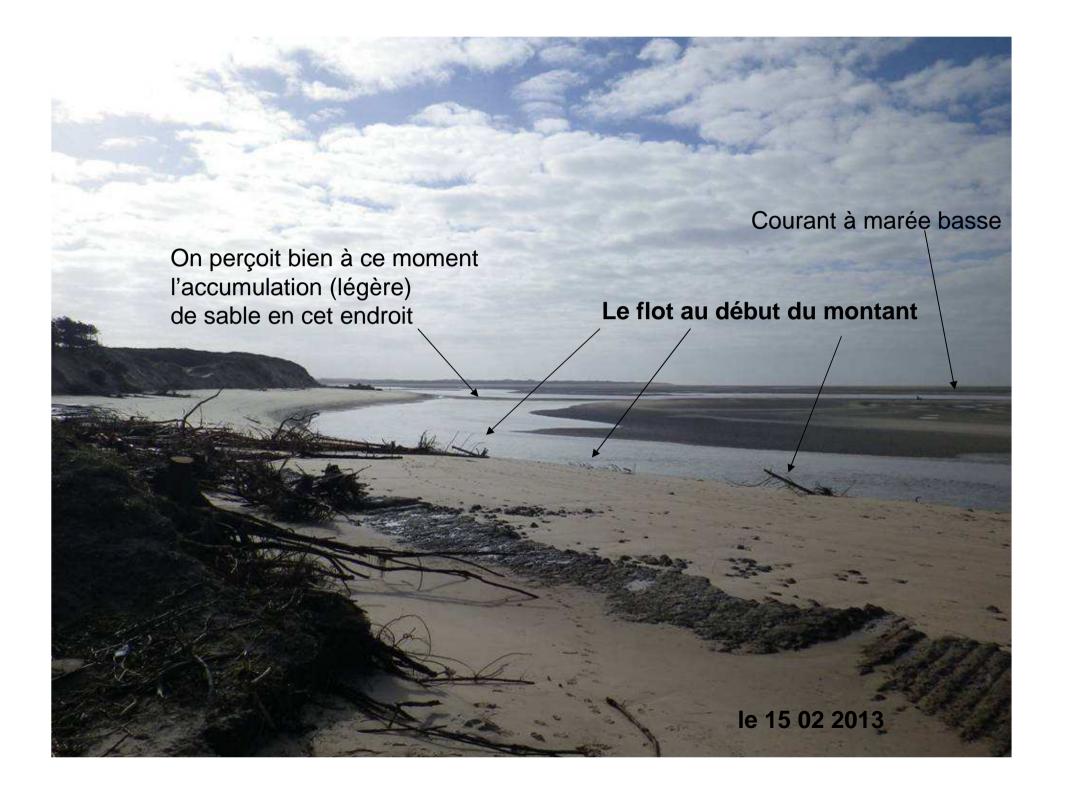


Mesures hydrographiques effectuées au montant le 15 février 2013



Une observation à propos de la situation actuelle des courants





## Réflexions à propos de la dérive de l'Authie en entrée du secteur maritime

Depuis bien longtemps, la « Course » (courant secondaire situé à l'origine au nord de l'estuaire) et le lit de l'Authie se rejoignent au niveau de la pointe de la Rochelle appelée communément Bec de Perroquet bien que celle-ci corresponde à l'extrémité ouest du Bec, sorte de demie lagune, aujourd'hui en partie comblée.

La Course et l'Authie se séparaient ensuite jusqu'à la mer, jusqu'au moment où l'avancée du poulier prolongeant la pointe de Routhiauville (sud de Fort Mahon) les a fait se rejoindre au niveau du chemin aux raisins (base nautique des sternes) au début des années soixante.

Cette jonction à été « calée » à cet endroit par les ouvrages pour s'y fixer depuis. La Course et l'Authie ont toujours ensuite existé entre ces deux étranglements, avec des échanges divers, tout en se rapprochant progressivement et en dérivant globalement vers la rive nord. Cette dérive s'est décalée vers le sud de cette rive tout en l'érodant, au fur et à mesure de l'édification d'ouvrages la protégeant, l'érosion se reportant à l'extrémité sud du nouvel ouvrage construit.

Comme ces protections se sont arrêtées au niveau du bois de sapins, la dérive s'est accentuée à cet endroit non protégé où les deux courants ont fini par se rejoindre fin 2010, intensifiant et accélérant l'effet de creusement du cordon dunaire qui a commencé à disparaître complètement depuis fin 2012.

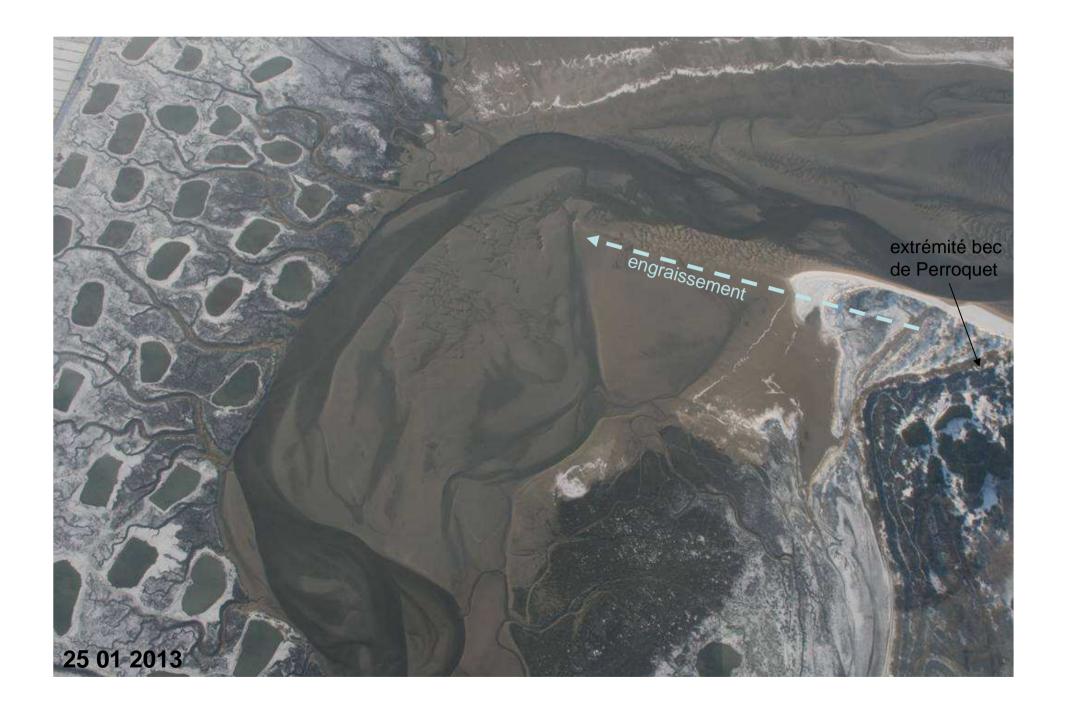
Depuis, les courants se partagent périodiquement mais seulement sur le linéaire du bois de sapins pour mieux se rejoindre et toujours plus fort au nord est, selon une périodicité constatée de 6 mois environ.

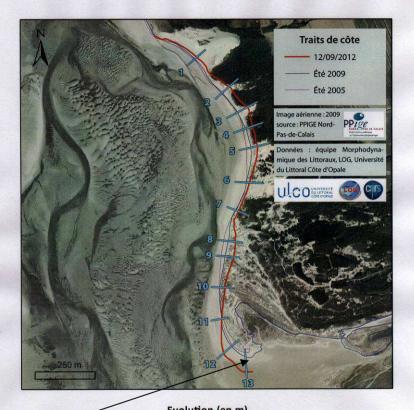
L'érosion, déjà forte et rapide, en serait plus importante s'il n'y avait au sud de la rive nord un point dur constitué de ruines de fortifications et d'ouvrage maritime qui ont pour effet de renvoyer les courants qui s'y sont calés en amont fin 2009 pour ne plus en bouger depuis.

La moitié de ces vestiges ont été engloutis depuis deux ans et il y a fort à craindre que le reste ne suive à brève échéance. Le creusement constaté en amont (comme précédemment pour les autres ouvrages) peut cependant en faire craindre un contournement des eaux par l'est, ce qui aggraverait la situation globale de la zone allant du Bec de perroquet à la digue submersible.

Il existe en fait deux « bouchons » dans la zone maritime, l'extrémité du poulier de la pointe de Routhiauville et l'extrémité du Bec qui, tout en étant érodée sur sa façade ouest, progresse vers le sud à la fois pour la dune et audelà, pour la plage immergée lors de la marée. Cet obstacle a un effet sur l'orientation des courants au flot et au jusant en cet endroit. L'accumulation de sable semble plus y provenir de la destruction des dunes que d'apports éoliens. La laisse de mer y confirme des dépôts divers importants provenant du flot. L'hypothèse d'un dragage (ou dégraissage? selon l'endroit) doit à notre sens tenir compte de ce phénomène et viser à éloigner le courant de marée sur l'ensemble du secteur allant du Bec de perroquet à l'extrémité franchie du poulier.







+ 81m de 2005 à 2012

Evolution (en m)						
Profil	2005-2009	2009-2012	Total			
1	-2.6	-12.3	-14.9			
2	4.4	-42.1	-37.7			
3	-0.5	-46.9	-47.4			
4	-12.9	-28.9	-41.8			
5	-18.3	-29.5	-47.8			
6	-1.0	-11.8	-12.8			
7	-0.5	-13.5	-13.9			
8	-19.4	-29.6	-49.0			
9	-16.4	-35.8	-52.2			
10	-1.7	-21.6	-23.3			
11	-1.0	0.0	-1.0			
12	6.6	42.9	49.5			
13	17.4	64.0	81.4			





